Saint-Gilles ma ville

Décembre 2014



- Dispositif de participation citoyenne
- Accompagnement des seniors pour leurs retraits bancaires
- Réhabilitation des façades : la Ville donne l'exemple
- Rénovation des lotissements : la Croix d'Arquier
- 1,5 million débloqué pour la voirie

URGENCES

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Numéro d'urgence unique : 112
Police municipale : 04 66 87 31 44
Centre de secours : 04 66 87 77 00
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
ErDF dépannage électricité : 08 10 33 30 30
GrDF dépannage gaz : 08 10 43 30 30
Urgences eau potable : 04 30 62 10 09
Urgences assainissement collectif : 09 77 40 11 39
Ordures ménagères : 04 66 02 54 54
(enlèvement des encombrants sur RDV le mardi et le vendredi)

NAISSANCES

Septembre 2014

Le 15 : Nathan DAL.
Le 18 : Mia OLIVIER.
Le 19 : Jessy VERNET.
Le 21 : Léandro MENDES BORGES.
Le 22 : Djennah SITINI.
Le 26 : Farès GOURMAT - Nihad JBARI.
Le 28 : Gabin CAMAÏTI.
Le 29 : Amaël ADOLPHE.

Octobre 2014

Le 2 : Ilyana et Pablo BACHEVALIER
Antoine LAFOND.
Le 4 : Kenzah CHAYBAN.
Le 6 : Alba MARIDET.
Le 8 : Imran EL MARCAEE.
Le 9 : Kylian CHIAMBRINO.
Le 10 : Michel DELERIA.
Yasser EL KADIRI, Luna GREBOVAL.
Le 11 : Loreen MARTINIERE.
Le 12 : Naïla JAIOUI.
Le 13 : Joseph ARNAUD.
Le 14 : Antonin CHEVALLIER GOUAN.
Le 16 : Maverick HIGONNET.
Le 24 : Clara MARTINEZ.
Le 25 : Romane DARMIGNY FERNANDEZ
Nayla ZOUGARHE.
Le 27 : Louis LORENTE.
Le 28 : Lina LAAYOUNE.
Le 29 : Raphaël RIVERA.

Novembre 2014

Le 1er : Léna PAILLOUX.
Le 2 : Fabio PORZIO.
Le 3 : Aaron MATENCIO.
Le 4 : Maëlly GHARBI.
Le 5 : Lisandro ROMAN BAZIER.
Le 9 : Faïz FARINA.

MARIAGES

Septembre 2014

Le 20 : Jérémie PEYROL et Stéfanie STOVOLD.
Le 25 : Robert BRUNEL et Maria SERRANO.

Octobre 2014

Le 11 : Johan GRAFF et Sarah REMY
Jalel HAFIDHI et Karima MOUSSA.
Le 18 : Jamel DARAZI et Yasmine KHALLOU.

DECES

Septembre 2014

Le 22 : Rolland BISSON.
Le 23 : Jean COLOMBIER.
Le 29 : Sébastien PESCHOUX.

Octobre 2014

Le 6 : Visitation GUARDIOLA née FERNANDEZ.
Le 9 : Claude JEANDENANT.
Le 16 : Kaddour KRIEF CHIBANI.
Le 22 : Maurice BRESSAC.
Le 27 : Elise RAVEL née CROS - Miloud ZAÏM.

Novembre 2014

Le 3 : Marie AMATE née BOTELLA.
Le 7 : Estelle FRUNZA.
Le 12 : Régine VILLARD née ANDRE
Marie Louise PRIVAT née BUFFARD.

Fêtes de fin d'année

En raison des fêtes,

- les **collectes d'ordures ménagères** des jeudis 25 décembre et 1er janvier seront annulées et respectivement reportées :
  - les mercredis 24 et 31 décembre pour les écarts,
  - les vendredis 26 décembre et 2 janvier pour le centre ville et les lotissements.

La **déchèterie** sera fermée les jeudis 25 décembre et 1er janvier.

- le **marché** n'aura pas lieu ces mêmes jeudis 25 décembre et 1er janvier

DES DEFIBRILLATEURS DANS LES LIEUX PUBLICS

Soucieuse de la santé de ses concitoyens, la municipalité développe la présence de défibrillateurs automatisés externes dans les lieux publics. Ce matériel, qui permet l'analyse du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, maillon essentiel de la chaîne de survie, est déjà disponible dans les lieux suivants : Hôtel de Ville, salle Cazelles, salle polyvalente, halle Chouleur, piscine municipale, Poste de Police, Centre Technique Municipal, maison de retraite les Jonquilles, boulodrome et service des sports (place Jean Jaurès). L'an prochain, c'est l'abbatiale qui en sera pourvue, compte tenu du nombre très élevé de ses visiteurs.



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique 3237.

VOTRE MAIRIE

Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
30800 Saint-Gilles
Tél. : 04 66 87 78 00
Fax : 04 66 87 78 19
Mail : contact@ville-saint-gilles.fr
Site internet : www.saint-gilles.fr

SAINT GILLES
Haut lieu du pèlerinage médiéval





le mot du maire

Madame, Monsieur, chers Saint-Gillois,

En cette période, vous me permettrez tout d'abord de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos familles ou en compagnie de vos proches.

J'ai aussi une pensée pour celles et ceux qui doivent faire face à la solitude ou qui affrontent la maladie. Je leur souhaite beaucoup de courage et un prompt rétablissement.

Une année s'achève mais mon équipe et moi-même sommes déjà tournés vers 2015.

Je ne reviendrai pas sur la difficile équation budgétaire à laquelle nous devons faire face avec la baisse drastique des dotations, donc des aides de l'Etat.

Les simulations financières établies par le Cabinet Conseil de la Ville, nous indiquent que Saint-Gilles devra faire face à une baisse de près de 1 million d'euros de sa dotation globale de fonctionnement (DGF) au cours des trois prochaines années.

Pour maintenir un équilibre budgétaire sain entre les dépenses de fonctionnement et celles d'investissement, certains élus ont fait le choix d'augmenter les impôts locaux.

Le choix opéré par votre nouvelle Municipalité est bien diffèrent et il n'y aura pas de hausse d'impôts à Saint-Gilles en 2015, après avoir réalisé une baisse de -1% des taxes foncières et d'habitation cette année.

Nous ne cédons pas à la facilité mais, au contraire, engageons avec courage une maitrise de nos dépenses car personne ne peut croire qu'il n'y a pas certaines économies à réaliser sur notre budget, tout en préservant la qualité du service aux publics.

Par ces choix, nous pourrons dégager suffisamment de marges de manœuvre financière pour investir durablement dans notre commune, et ce dès 2015.

Malgré un contexte difficile, je reste confiant en l'avenir de Saint-Gilles et en notre capacité collective à redresser notre Ville.

Je demeure résolument optimiste pour améliorer notre cadre de vie, regagner progressivement de la tranquillité et faire en sorte que Saint-Gilles maîtrise son destin.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2015.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

SOMMAIRE



SAINT-GILLES, ma ville
N°3
Décembre 2014

Journal municipal de la Ville de Saint-Gilles
Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES
Tél. : 04 66 87 78 00 – Fax : 04 66 87 78 19
www.saint-gilles.fr
communication@saint-gilles.fr
Directeur de la publication : Eddy VALADIER
Rédacteur en chef : Sylvie HAVEZ
Conception, coordination, création et mise en page : Direction de la communication de la Ville de Saint-Gilles
Impression : Impact Imprimerie
Crédit photos : Ville de Saint-Gilles, Claude Jourdan, Bruno Trouillet sauf mention
Tirage : 7 000 exemplaires



Avec la mise en place du Conseil des Droits et Devoirs des familles, vous semblez vouloir mettre en place de nouveaux outils pour améliorer la tranquillité des Saint-Gillois ?

Effectivement, le Conseil municipal du 16 décembre a validé la dernière pièce des différentes mesures que nous avons prises en quelques mois pour être mieux armés pour faire face à la délinquance.

Le Conseil des Droits et Devoirs des familles s'ajoute à l'extension du dispositif de vidéo protection votée le le 30 septembre 2014, à la mise en place du dispositif de participation citoyenne (ex « voisins vigilants ») votée le 30 juin 2014, aux mesures prises pour accompagner nos seniors pour effectuer leurs retraits ou dépôts bancaires votées le 18 novembre 2014, et au recrutement d'un nouveau policier municipal, qui prendra son service le 1er janvier prochain.

Dans le même temps, j'ai usé du droit qui m'est donné pour rappeler à l'ordre les familles dont les enfants ont dégradé l'une de nos écoles au mois de juin dernier. Les deux familles devront rembourser à la Ville les dégâts occasionnés.

Améliorer la tranquillité des Saint-Gilloises et des Saint-Gillois est difficile après des années de laisser-aller, mais une chose est sûre, si nous ne tentons rien il ne se passera rien. Donc nous agissons avec les moyens qui sont donnés aux communes, tout en sachant que c'est normalement un pouvoir régalien de l'Etat.

Beaucoup ont été surpris de votre décision de suspendre toute collaboration avec le Mobile Homme Théâtre et sa péniche « Saïga ».

Oui, j'assume avec mes collègues le choix que nous avons fait de dénoncer la convention qui liait la Ville à cette structure, et ses conséquences avec l'annulation du festival « Complètement Berges ».

Les subventions publiques se respectent et se méritent et j'avoue avoir peu apprécié la façon dont la Direction de cette structure s'adressait à la Ville et considérait les actions qui y étaient menées. Je n'en dirai pas plus, si ce n'est que nous réaliserons en années pleines 25 000 € d'économie, ce qui n'est pas négligeable sans parler des locaux mis gracieusement à disposition ou de l'emplacement sur notre port de plaisance que nous récupèrerons.

L'argent public est avant tout celui des impôts des familles saint-gilloises et nous avons le devoir de justifier de son utilisation.

Vous siégez également, en tant que maire, au sein de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole, quel y est votre rôle ?

Aujourd'hui, notre agglomération est composée de 27 communes et après la Ville de Nîmes, Saint-Gilles est la deuxième ville, par sa population comme par sa superficie. Notre commune est représentée par 7 élus, sur les 96 que compte au total l'assemblée délibérante.

L'agglomération de Nîmes-Métropole porte de nombreuses compétences, dont l'eau et l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures ménagères, les transports avec le réseau TANGO… A titre personnel, le président Yvan LACHAUD m'a confié les domaines de la politique de la Ville et de la sécurité. La sécurité, c'est notamment la vidéo protection avec le centre inter urbain de vidéo protection (CIUVP) où sont surveillées 24/24h et 7/7jours les images transmises depuis les communes de l'agglomération.

Actuellement, je porte une réflexion sur la création d'une police intercommunale dont je souhaite présenter les premiers éléments aux 26 autres maires de l'agglomération début 2015.

En ce qui concerne la politique de la Ville, l'appui de l'agglomération concerne les quartiers les plus en difficulté ou les plus dégradés comme le centre ancien de Saint-Gilles ou le quartier de Pissevin à Nîmes.

C'est important pour Saint-Gilles ?

Evidemment, si on veut bien défendre Saint-Gilles, il faut s'investir au sein de l'agglomération pour peser sur les décisions. Le rythme est sensiblement le même que celui des communes, avec un bureau des élus majoritaires, le travail en commissions, les conseils communautaires et les nombreuses réunions sur les différents sujets qui concernent la vie de nos concitoyens.

Par exemple, je participe au groupe de pilotage sur la taxe des ordures ménagères et les déchets urbains. Dans ce cadre, j'ai bon espoir que la déchèterie de Saint-Gilles soit reconstruite durant le mandat pour offrir un meilleur service aux Saint-Gillois.

Saint-Gilles a accueilli la conférence des maires de Nîmes Métropole le 5 décembre, réunissant les 27 maires de la communauté d'agglomération autour du président Yvan LACHAUD et du sénateur maire de Nîmes, Jean-Paul FOURNIER.



J'ai également déjà sensibilisé le président Yvan LACHAUD à la restauration indispensable de notre abbatiale, aux aménagements urbains du centre-ville et il s'est engagé à venir dans les prochaines semaines pour mieux connaître notre Ville et les projets que porte la Municipalité.

J'ai aussi sollicité l'agglomération pour l'obtention de nouvelles aides financières : 400 000 € pour la réhabilitation des halles, 50 000 € pour encourager la réhabilitation des façades en centre-ville, 45 000 € pour nos équipements sportifs, etc. C'est un demi-million d'euros qui viendra soulager le budget de la Ville.

Après l'extension du système de vidéo protection de 16 à 31 caméras d'autres mesures viennent prouver, si besoin était, que la nouvelle majorité a fait de la sécurité une priorité.

La Ville signe un protocole de « participation citoyenne »



M. Didier MARTIN, préfet du Gard, et M. Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles ont apposé leur signature au bas d'un « Protocole de participation citoyenne » en mairie, le 9 décembre dernier.

Ce document précise les modalités de mise en œuvre, sur notre commune, d'un dispositif initié par M. le Maire et consistant à associer la population à la sécurité de son propre environnement, en lien avec les acteurs locaux de la sécurité (forces de l'ordre de l'Etat et police municipale), sans prétendre s'y substituer.

La connaissance, par la population, de son territoire et des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet le développement de ce mode d'action innovant, dénommé « participation citoyenne » (anciennement « voisins vigilants »). Le maire choisit, dans ce but, des référents volontaires, sentinelles attentives de la vie de leur quartier, qui recueillent auprès des habitants tout élément pouvant intéresser les services de la gendarmerie nationale ou de la police municipale, pour lutter notamment contre les cambriolages.

Une formation leur dispensera les bases de certains comportements situationnels et précisera le but et les limites de leur action. Des réunions d'échanges et de retours d'expérience seront organisées régulièrement.

L'engagement volontaire des habitants du Ventouret

Initié sur le quartier du Ventouret, le dispositif sera progressivement étendu à d'autres secteurs de notre commune.

Pour devenir référent, il faut faire acte de candidature auprès de M. le Maire et signer un « engagement du citoyen volontaire », qui sera soumis à la validation de la Préfecture.

Un référent s'engage à

- relever tout fait anormal observé dans son quartier (présence inhabituelle ou persistante de véhicules)
- surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée
- diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations
- être à l'écoute des victimes (de cambriolage ou de vol) et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage.

Il est rappelé que, quelle que soit la situation à laquelle il peut être confronté, le référent se doit d'agir de manière citoyenne. Son action ne se substitue aucunement à celle de la gendarmerie ni de la police municipale et sa fonction ne lui donne aucune prérogative de police.

Une signalétique appropriée :

Avec l'accord du Procureur de la République, la Municipalité implante, aux entrées des quartiers participant à l'opération, une signalétique informant les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un secteur où les résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de sécurité toute situation qu'ils jugent anormale.



La Ville accompagne ses seniors lors de leurs retraits d'argent

Un dispositif innovant et gratuit.

Dans le cadre de sa politique de sécurité et de tranquillité publique, et en cohérence avec les attentes de la population, la Municipalité met gratuitement à la disposition de ses seniors un service d'accompagnement, leur permettant d'effectuer leurs retraits d'argent en toute sérénité.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler le poste de police municipale au 04 66 87 31 44, au plus tard 24 heures à l'avance. Un agent conviendra alors d'un rendez-vous avec le demandeur à son établissement bancaire (en fonction des priorités éventuelles du service). Ainsi, une fois l'opération effectuée, la personne pourra être raccompagnée à son domicile, à pied ou en voiture, selon la distance à parcourir et son aisance dans ses déplacements.

Ce nouveau service de proximité s'adresse (sauf exception) aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Le service tranquillité seniors c'est au 04 66 87 31 44



Tranquillité publique

La délinquance à l'épreuve du rappel à l'ordre

Les principes :

La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance donne pouvoir au maire de procéder à un « rappel à l'ordre » à l'encontre d'une personne ayant commis des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre de la commune. En agissant sur ces comportements individuels le plus en amont possible, le maire a pour objectif de mettre un terme à des agissements qui, s'ils ne constituent pas un crime ou un délit, pourraient y conduire.

Il procède ainsi, verbalement, au rappel des dispositions qui s'imposent à l'auteur des faits pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics. Si l'intéressé est mineur, le rappel interviendra en présence de ses parents ou de ses représentants légaux.

Les modalités du rappel à l'ordre :

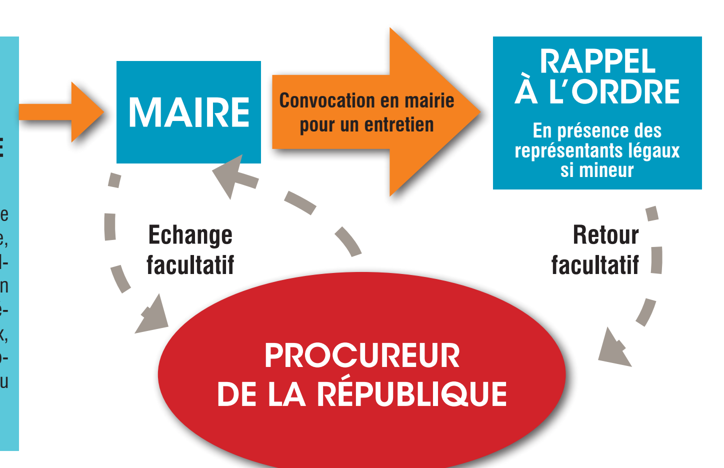
La décision de prononcer un rappel à l'ordre prise par le maire ou son représentant légal peut faire l'objet d'un échange avec le procureur de la République.

Les suites possibles :

Pendant le temps du rappel à l'ordre, le maire s'entretient avec le mineur et ses parents, ou le majeur concerné, pour tenter de comprendre les raisons des comportements qui lui ont été signalés. En fonction des débats, il pourra le cas échéant, donner une autre suite au rappel à l'ordre que l'avertissement prononcé : saisine du CDDF (Conseil des Droits et des Devoirs de la Famille – en cours de constitution sur la commune, pour soutenir et aider les parents «dépassés» par leurs enfants et éventuellement sanctionner les familles qui n'assument pas leurs obligations éducatives), intervention des services municipaux, orientation vers différents dispositifs d'aide, etc.

La pratique du rappel à l'ordre n'a pas pour objectif d'associer le maire à l'appareil répressif, il ne donne pas lieu à inscription au casier judiciaire. Pour autant, il se situe à la frontière du champ pénal et son prononcé peut être suivi d'un retour au parquet territorialement compétent.

Déjà mis en place dans de nombreuses communes, ce dispositif donne des résultats significatifs, en plaçant le maire au centre du dispositif de tranquillité publique et de prévention de la délinquance, tout en travaillant main dans la main avec les forces de l'ordre et l'autorité judiciaire.



Vandalisme à l'école Le Ventoulet : parents et enfants convoqués en mairie, les familles devront rembourser la Ville

Au début de l'été, l'école le Ventoulet a été la cible d'un vandalisme inqualifiable. La plainte déposée par la Ville auprès des forces de gendarmerie ne sera pas restée vaine. En effet, après enquête, les auteurs de ces actes ont pu être identifiés.

S'agissant de mineurs, les parents et enfants des deux familles ont été convoqués en salle du conseil municipal par M. le Maire et Mme Dominique NOVELLI, 1ère adjointe, pour faire l'objet d'un « rappel à l'ordre » et se voir signifier que les familles devront rembourser le coût des réparations supportées par la Ville.

Les fenêtres de l'école brisées

Saint-Gilles | L'établissement Le Ventoulet a été visé plusieurs fois.

Le maire de Saint-Gilles Eddy Valadier est en colère. Une nouvelle fois, dans la nuit de mercredi à jeudi, l'école maternelle Le Ventoulet a été la cible de vandalisme. Huit fenêtres ou portes-fenêtres de l'école ont été visées par des jets de pierres. Hier, les classes ont dû être nettoyées, du verre recouvrant le sol, avant l'arrivée des enfants. Et les fenêtres ont été réparées avec des moyens de fortune en attendant mieux. Les auteurs - il pourrait s'agir de gamins - n'ont pas pénétré dans l'école. L'établissement situé dans le quartier Sabatot aurait régulièrement été visé par des vandales s'amusant à jeter des pierres ou à couper le grillage. « *La situation devient intolérable*, proteste le maire. *Ce sont malheureusement quelques cas isolés qui ennuient le plus grand nombre. De 2013 à ces derniers jours, la commune a dû engager 32 000 € dans les réparations. Uniquement pour cette école. Il a fallu changer le portail, les fenêtres... Ces dépenses se font aux dépens d'autres travaux. Cette école accueille les enfants du quartier. On ne peut accepter qu'une école publique, symbole de notre État républicain, fasse l'objet de vandalisme. Même si ce sont des actes commis par des imbéciles. Même si les auteurs n'ont pas l'intention de nuire aux enseignants.* »

Le maire a porté plainte auprès de la gendarmerie. Le commandant Datoli qui dirige la compagnie de Nîmes était sur place hier matin. « *Si des jeunes mineurs sont mis en cause, je compte convoquer les parents. Ils sont responsables de leurs enfants. Et je me réserve le droit de leur de demander des dédommagements* », précise Eddy Valadier.

CATHY ROCHER
crocher@midilibre.com



Huit fenêtres ou portes-fenêtres visées par des jets de pierres.

MidiLibre 04/07/14 - La Ville se montre ferme face au vandalisme

Réhabilitation des façades, la Ville donne l'exemple

Vous avez pu constater, il y a quelques semaines, le ravalement de 3 bâtiments communaux bordant la place de la République, face à l'abbatiale. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de valorisation du patrimoine communal bâti, dont l'un des outils consiste à aider leurs propriétaires sous la forme d'une subvention.

La Ville montre l'exemple et, par les aides attractives mises en place à destination des particuliers, compte bien être imitée par les propriétaires privés dont le patrimoine mérite parfois quelques travaux de restauration.



DEUX DISPOSITIFS CUMULABLES A MOBILISER

1 / Aide au ravalement des façades Mode d'emploi :

Des subventions communales permettent d'accompagner les particuliers qui souhaitent ravaler la façade de leur bien. Elles s'inscrivent dans la dynamique issue du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)* et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), pilotée par Nîmes Métropole, déployés dans le périmètre du PNRQAD.

Ce dispositif animé par les services techniques et de l'urbanisme de la Ville permet de disposer non seulement d'une subvention communale, mais de conseils techniques et d'une assistance administrative au montage des dossiers.

La Municipalité réfléchit à la modification de cette mesure, afin de la rendre encore plus attractive financièrement pour les particuliers, et de l'ouvrir aux devantures commerciales.

Un nouveau règlement sera donc proposé aux Saint-Gillois courant 2015 pour les aider à entretenir et valoriser leur patrimoine, tout en respectant l'esprit du Secteur Sauvegardé et les objectifs du PNRQAD*.





Une belle illustration de l'utilisation des deux dispositifs : les travaux de réhabilitation de cette maison ont été subventionnés à 60%, grâce à l'OPAH-RU (ANAH et Nimes Métropole) et la Ville de Saint-Gilles.

Bilan 2014 :

La Ville a versé 12 000 € de subvention pour 8 chantiers, dont le montant global des travaux (confiés, pour leur grande majorité à des entrepreneurs saint-gillois) s'est élevé à 61 800 €. Une dizaine de dossiers, à divers stades d'avancement, sont en cours d'étude à ce jour.

2/ Aides OPAH-RU : facilitez-vous les travaux !

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez, que vous louez, ou vacant, sachez que vous pouvez bénéficier d'aides financières pour faire des travaux. Les dossiers de demandes de subventions doivent être complets avant le démarrage des travaux, et ce avant mi 2017.. D'une manière générale, sont subventionnables tous les travaux consistant en une réhabilitation globale du bâtiment, en fonction de l'état de dégradation initial des logements.

Peuvent également être subventionnés certains travaux ponctuels liés à l'adaptation au handicap, au vieillissement et aux économies d'énergie.

Ce dispositif est animé par Nîmes Métropole.

Informez-vous auprès de la Maison du Patrimoine et du PNRQAD
4 place de la République
Tél. : 04 66 23 65 37

Bilan 2014 :

Pour cette seconde année, près de 382 000 € de travaux ont été réalisés dans ce cadre, dont 181 500 € subventionnés (taux moyen 50%).

** L'objectif du PNRQAD consiste à réhabiliter notre centre ancien afin d'y retrouver un habitat de qualité, une dynamique commerciale et d'en améliorer le cadre de vie, tout en valorisant la richesse patrimoniale de notre ville médiévale.*

L'abbaye médiévale de Saint-Gilles, objet de fouilles exceptionnelles

Au moyen-âge, l'église se trouvait au cœur d'une abbaye, composée d'un ensemble de bâtiments monastiques, dont plusieurs sont encore conservés.Depuis plusieurs années, des recherches archéologiques ont permis de mieux connaître les origines et l'évolution de cette abbaye (première fouille dans le jardin du cloître en 2010, suivie d'observations et d'études sur les bâtiments autour du cloître).

Depuis le 17 novembre, une nouvelle campagne de fouilles a démarré dans le jardin du cloître, conduite par Mosaïques Archéologie, en collaboration scientifique avec les chercheurs du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne de Méditerranée.

La Ville de Saint-Gilles, maître d'ouvrage, bénéficie du soutien financier exceptionnel du service des Monuments Historiques de la Direction des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon, qui a encouragé et soutenu, depuis plusieurs années, plusieurs projets permettant de mieux connaître ce site patrimonial en vue de sa restauration et de sa valorisation.

Cette nouvelle étape a pour objet, jusqu'en février 2015, l'exploration des fondations de l'église abbatiale, l'étude des traces d'une ancienne galerie du cloître et la poursuite des investigations sur les sépultures qui s'y trouvent.

Ce voyage dans l'histoire de notre patrimoine conforte notre volonté d'en révéler les trésors et de les valoriser auprès du plus grand nombre.

Coût prévisionnel : 100 000 €
Subvention DRAC
service des Monuments Historiques : 80%



Visites :

Des visites permettront au public de partager ces découvertes, en présence des archéologues qui répondront aux questions : tous les jeudis à 14h30 (sauf vacances de Noël), samedis 20 décembre, 17 janvier et 14 février à 14h30. Rendez-vous à l'accueil de l'abbatiale

D'atures visites, proposées aux écoles de la commune par le service patrimoine de la Ville, permettront aux jeunes Saint-Gillois de découvrir le riche passé de leur ville et de s'initier au métier d'archéologue.

Apprenons à gérer la ressource en eau

La Ville s'engage dans un processus de protection de sa ressource en eau, en modifiant ses pratiques en matière de gestion des espaces verts et d'entretien des voies publiques.


© denis_333 - Fotolia.com

La ressource en eau est soumise à deux risques majeurs

- la pénurie : bien qu'abondantes au niveau régional, les ressources en eau sont inégalement réparties tant du point de vue géographique que dans le temps. Sans modifier nos pratiques, le risque de manque d'eau s'accentuera dans le futur
- une qualité préoccupante : avec notamment des contaminations fréquentes par les pesticides, tant sur les eaux superficielles que souterraines. Sans, là non plus, modifier nos pratiques, l'accès à une eau de qualité deviendra de plus en plus difficile et coûteux

En collaboration avec le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières, la Municipalité lance donc une étude dans le but d'établir un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH), dont le coût est subventionné à 60% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et à 20% par le Conseil général du Gard.

Le PAPPH fournira une méthodologie pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, par l'utilisation de méthodes alternatives et un diagnostic des pratiques de désherbage des espaces publics.

Il nous permettra donc, au quotidien, de livrer deux combats

- économiser l'eau, en tendant vers l'aménagement de jardins secs, plantés d'espèces méditerranéennes, et en réduisant les espaces engazonnés
- privilégier les espèces adaptées à notre région, pour réduire les besoins en fertilisation (moins de pollution du sol aux nitrates) et en traitements phytosanitaires

Chaque espace vert repensé à l'avenir dans la commune fera donc l'objet de cette gestion différenciée, pour tendre vers l'objectif « zéro phyto ».

S'ensuivra, à terme, une évolution de nos méthodes de désherbage, du chimique vers le mécanique.

Le calendrier lié à ce plan prévoit une année pour le diagnostic et une année de suivi par le Bureau d'Etudes de la mise en œuvre des méthodes alternatives.

En matière de préservation de notre ressource en eau, la Ville montre l'exemple et vous invite à réfléchir aussi à la gestion de vos jardins privés…

Non à l'exploitation d'une carrière à Espeyran

Le conseil municipal, réuni le 19 novembre dernier, s'est exprimé à l'unanimité CONTRE le projet d'ouverture d'une carrière au lieu-dit « La Ribasse et l'Argentière », un quartier à vocation résidentielle qu'il convient de préserver de ce type de pollutions sonores et environnementales, et qui ne mérite pas d'être ainsi dénaturé.

Une nouvelle balayeuse pour notre centre-ville

Depuis plusieurs années, les agents en charge de la propreté devaient jongler avec une seule balayeuse utilisable.

Un nouveau matériel a enfin pu être acquis, au bénéfice d'une occasion financière exceptionnelle (matériel à peine utilisé pour le tiers de son prix neuf). Cette balayeuse est munie d'une rampe de lavage à haute pression qui va nous permettre de nettoyer aussi derrière les obstacles et certains trottoirs de la ville.

La propreté est donc enfin à la portée de tous nos quartiers.



Dans ses engagements de campagne, l'équipe municipale a annoncé la rénovation, au fil des années, de nos lotissements les plus anciens et les plus dégradés

Rénovation des lotissements : une 1ère étape, la Croix d'Arquier

C'est, à ce titre, le lotissement de la Croix d'Arquier qui ouvre le bal, un lotissement construit dans les années 70 et dont on ne peut que déplorer d'évidentes défaillances en matière d'éclairage, de voirie et d'état d'entretien des réseaux.

L'éclairage public, largement insuffisant, laisse de nombreuses zones d'ombre. Malgré un renforcement provisoire, cet équipement va être totalement repris, pour répondre au plus près aux attentes légitimes des habitants.

L'enrobé sera entièrement refait, afin notamment d'éliminer les nombreux trous actuellement creusés. Les trottoirs seront également repris, conformément aux Normes PMR (accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite)

Les espaces verts seront aussi réaménagés, conformément au plan de préservation de notre ressource en eau (lire page 12).

Nîmes Métropole établit de son côté un diagnostic des réseaux humides, dont les travaux de rénovation seront aussi l'occasion d'enfouir le réseau de téléphonie.

Calendrier prévisionnel de réalisation :

Courant 2015

Financement :

Éclairage public à la charge de la SMEG (240 000 €), réseaux financés par Nîmes Métropole, la Ville prenant en charge la voirie et les espaces verts



Croix d'Arquier

Voirie

Plus de 1,5 million débloqué pour l'aménagement des voiries

Les épisodes pluvieux ont mis en exergue (s'il le fallait) l'état déplorable de notre voirie, tant en centre-ville qu'en périphérie ou en campagne. Sur ce constat partagé par le plus grand nombre d'entre nous, la nouvelle municipalité a pris la décision d'engager un Programme Pluriannuel de Rénovation et d'Aménagement des Voiries (PPRAV).

L'année 2015 sera marquée par un effort sans précédent puisque 1,5 million d'euros seront proposés au budget pour raménager une partie du centre historique, renouveler certaines voies en périphérie et entretenir nos chemins ruraux. Environ 6 km devraient être ainsi entièrement refaits.

Des artistes saint-gillois ont animé le Noël des scolaires

Le spectacle commun retenu par les 4 écoles élémentaires publiques et l'école privée Li Cigaloun cette année, se dénommait « La fabrique à jouets » et présentait la singularité d'être interprété par un groupe d'artistes saint-gillois, dénommé « Triangle » (association Music Tonic de Saint-Gilles). A l'occasion de 5 représentations d'une heure, ces 3 artistes ont enchanté leur public (constitué de plus de 1 000 enfants) par un spectacle interactif digne de la magie de Noël au cours duquel les enfants ont contribué à réorienter bonhomme de neige et lutins égarés, avant de réparer la machine à fabriquer les cadeaux.

Chacune des écoles maternelles avait choisi son propre spectacle, auquel s'ajoutait un goûter gourmand de Noël distribué aux enfants le jour de la représentation ou à l'occasion d'une autre après-midi récréative.

Côté chiffres : c'est un budget global de 8 000 € qui a été consacré par la commune à la réussite du Noël de ses 1 652 élèves, qui semblaient tous très heureux de ces réjouissances, annonciatrices de l'arrivée du Noël familial...



Séjour au ski,

faites vite, il reste quelques places

Le Centre de Loisirs de Saint-Gilles propose un séjour au ski du lundi 9 au samedi 14 février 2015, à Ancelle (Hautes Alpes) entre Gap et Briançon.

Voyage en car grand tourisme (257 km, dont 210 de voie rapide) à Ancelle qui, à 1 342 m d'altitude, offre 26 km de pistes.

2 titulaires du BAFA et un directrice titulaire du BAFD assureront l'encadrement des enfants, tant sur les pistes que dans la vie quotidienne.

Coût du séjour : 370 € (déduction possible de bons CAF ou MSA et paiement possible en plusieurs fois).

Inscriptions au service Enfance en mairie.

Halloween au centre de loisirs

A l'occasion des vacances scolaires de la Toussaint, une appréciable palette d'activités était proposée aux quarante enfants du centre de loisirs maternel, par l'équipe dynamique d'animatrices qui en assurent l'encadrement.

Ateliers cuisine, maquillage, conte, pratique du sport, etc., rien de moins pour amuser cette joyeuse équipe de petits-bouts. Le groupe des 4-5 ans ont également été accueillis à la médiathèque, dans ses sections multimédia et jeunesse, et au gymnase de l'école Jules Ferry.

Ils garderont enfin et surtout un excellent souvenir d'une trépidante soirée Halloween, prétexte à une créativité « terrifiante », des jeux « diaboliques » et des mises en scènes « machiavéliques ».

C'est aussi dans nos centres de loisirs que se prépare l'avenir de nos petits concitoyens et la diversité et la qualité des animations qui leur sont proposées confirment l'engagement des élus au service de la petite enfance.



Une « Charte des ATSEM » (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) a été cosignée en mairie, le 16 octobre dernier, par MM. Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles, et Guy VERMEE, inspecteur de l'Education Nationale.

Une charte pour clarifier la mission de nos ATSEM

Elle a vocation à clarifier le rôle des agents, au nombre de 26 dans notre commune, dont les missions sont essentielles à la bonne marche des écoles maternelles. Leur action quotidienne est pleinement associée aux projets des écoles et des classes. Ainsi, l'ATSEM par sa présence en classe, favorise la relation éducative avec l'enfant et celle avec les parents. Elle participe aux événements qui ponctuent la vie de l'école, assiste les enfants dans les gestes de la vie quotidienne, soutient l'équipe pédagogique (accueil, collations, récréations, pause méridienne, sieste) et participe aux activités scolaires (atelier, sorties, piscine) et, d'une façon générale, à la vie scolaire.

Les rôles et missions de chacun (enseignants et ATSEM) ont donc été consignés dans une charte, témoin de l'implication de la Municipalité dans l'éducation de ses jeunes concitoyens, coordonnée par Dominique NOVELLI, 1ère adjointe déléguée à l'enseignement scolaire et la petite enfance. Cet outil servira désormais de référence pour la bonne coordination entre l'ATSEM, l'équipe enseignante et la Ville, l'objectif final étant d'apporter un service de qualité aux usagers. « De longs échanges entre personnel encadrant, élus, directeurs d'écoles et enseignants ont permis l'aboutissement de cette démarche, grâce à une forte implication de chacun des intervenants et à la richesse de leurs travaux », se réjouit Dominique NOVELLI.



E. VALADIER et G. VERMEE apposent leur signature au bas de la charte des ATSEM

De nouveaux jeux pour nos tout-petits

Conformément à ses engagements en faveur d'un véritable « plan enfance », la Municipalité a rapidement accédé à la demande récurrente des familles, rejointes par les assistantes maternelles, de réaménager des aires de jeux pour nos tout-petits. Ce projet a fait l'objet d'une concertation entre ces usagers et Catherine Hartmann, adjointe à l'action sociale.

De nouveaux jeux, esthétiques et résistants, ont donc été implantés, dans des espaces sécurisés par une clôture et un portillon et équipés d'un sol souple, sur 4 sites de la commune : au boulodrome, à la fontaine Gillienne, au parking Charles de Gaulle et place Jean Jaurès (là-même où les anciens jeux avaient été démontés, au grand dam des familles utilisatrices).

Les dépenses engagées pour ces aménagements s'élèvent à 106 000 €

1 Dominique NOVELLI et Catherine HARTMANN sur le terrain de jeux du boulodrome
2 Place Jean-Jaurès
3 Fontaine Gillienne
4 Parking Charles de Gaulle







Parce que protéger nos aînés est une idée-force de la Municipalité, le programme de la traditionnelle « semaine bleue », dédiée aux personnes âgées, a été largement enrichi cette année, avec pour fil rouge le bien-être et la santé.

Une semaine à l'écoute de nos aînés

Les matinées proposaient des ateliers d'esthétique, de massage et de relaxation. Catherine HARTMANN, adjointe déléguée à l'action sociale et à la santé, et Alice MATTERA, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées remercient tout particulièrement Chantal, Caroline, Cécile et Isa, qui se reconnaîtront, pour leur investissement dans la réussite de ces animations. Le niveau d'appréciation de ces ateliers a été tel qu'ils seront reconduits l'année prochaine et très certainement enrichis de quelques nouveautés.

La conférence de Mme Patricia FLOUTIER sur « l'aide aux aidants » a certes constitué le moment le moins léger de la semaine, et s'est avéré riche en émotions, offrant des pistes pour mieux appréhender et accompagner les problèmes liés à la vieillesse.

Merci aussi aux restaurateurs saint-gillois, nombreux à avoir fait un geste commercial au profit de nos aînés qui leur ont rendu visite.

Au rayon des jolis souvenirs, rangeons aussi une sympathique après-midi de karaoké, dont la faible quantité de public a largement été compensée par sa qualité. Le thé dansant de clôture, animé par Raymond et Sandrine, a comme toujours généré beaucoup de bonne humeur. Réjouissons-nous aussi de l'inoubliable concours de boules, animé par notre ami Jojo… du loto et de la séance de cinéma proposée par l'équipe de la Médiathèque.

Dans la foulée de cette semaine bleue, Bruno Trouillet a exposé ses photos sur le thème de la Camargue aux cimaises de l'EHPAD des Jonquilles, pour le plus grand plaisir des résidents et de leurs visiteurs.



Des participantes particulièrement enthousiastes au karaoké



Vernisage de l'exposition des photos de Bruno Trouillet à la résidence Les Jonquilles

Merci à toutes les personnes potentiellement intéressées par des actions de bénévolat au bénéfice des seniors de la commune de bien vouloir contacter Mme GAY, au CCAS, au **04 66 87 78 02**.

La médiathèque et les bébés : une belle histoire

Bien que parler de lecture pour bébés puisse étonner leurs parents, alors que leur progéniture ne parle ni ne marche pas encore, les bébés disposent, à la médiathèque, de leur propre espace, réaménagé cette année pour plus de confort. Le petit salon est équipé de matériel audio et deux lapins-pouf géants accompagnés de leurs progénitures en peluche. Les agents municipaux en ont rajeuni et complété le mobilier et des posters ont égayé le lieu.


Les petits de la crèche profitent des installations de la médiathèque

Les associations d'assistantes maternelles, (« Les Premiers Pas » et « L'île aux Enfants ») y sont accueillies le mercredi matin pour amener les enfants au contact du livre, par le toucher et l'écoute. Un partenariat a également été conclu avec le Relais d'Assistantes Maternelles. Une fois par mois, Laurence CANONE anime une séance de conte pour ce public particulier.

Des échanges réguliers sont établis avec la crèche : des animations et des dépôts de livres familiarisent 2 à 3 groupes de 6 enfants avec la lecture, et bientôt, le minibus de la Ville permettra aux petits de se rendre à la médiathèque une fois par mois.

La marmothèque est un fonds spécifique mis à la disposition des abonnés et des partenaires pour soutenir leurs actions en faveur de la lecture des tout-petits.

Saint-gilles/Altopascio : un jumelage riche et convivial

Issu de la demande de la ville d'Altopascio, en 2000, au maire de l'époque, M. Rolland GRONCHI, italien d'origine toscane, comme de nombreux Saint-Gillois, ce jumelage a été motivé par le fait qu'Altopascio est une ville de pèlerinage, située sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et la voie Francigena… Les similitudes entre nos deux cités sont d'ailleurs nombreuses : une abondante production agricole et vinicole, la proximité de la mer et la présence de marais, un riche patrimoine historique, dont l'impressionnant hôpital de l'ordre de Tau chez nos amis toscans.

Cette amitié franco/italienne s'est encore vérifiée à l'occasion des dernières Fêtes Médiévales, à l'occasion desquelles Eddy VALADIER, le conseil municipal et le comité de jumelage, présidé par Roger ALVERGNAS, ont reçu une délégation composée du maire d'Altopascio, Maurizio MARCHETTI, et de personnalités locales. Cette visite a donné lieu à l'accueil de pèlerins par la délégation italienne avec un symbolique partage du pain, au vernissage d'une exposition et à la projection d'un film sur l'hospitalité à Altopascio à la Médiathèque, avant une dégustation des produits de notre terroir au Moulin des Costières et au château de l'Ermitage.

En octobre, accompagné par des élus de la Ville, un groupe de Saint-Gillois s'est à son tour rendu en Toscane, pour y recevoir un accueil tout aussi chaleureux et un programme de visites intense : sur les traces des Médicis à Florence, visite des palais et musées de Ferare, thermes de Montecatini et appréciation de l'art de vivre en Toscane.

C'est désormais une véritable amitié qui lie nos deux villes, et nous permet un enrichissement réciproque, par la découverte d'une langue, d'une culture, d'une histoire et d'un patrimoine.

Notre ambition est de continuer de renforcer ces liens par des échanges économiques, sous la forme de marchés à thèmes autour des produits de chacun de nos terroirs.


La délégation saint-gilloise offre un tableau de Michel Tombereau au maire d'Altopascio


Les italiens ont posé sur le rond-point de Saint-Gilles qui porte le nom de leur commune

Une fréquentation en hausse pour nos Fêtes Médiévales

Le week-end des 20 et 21 septembre, les 31èmes Journées Européennes du Patrimoine ont été l'occasion de la troisième édition des Fêtes Médiévales de Saint-Gilles. Celles-ci ont pour objectif de mettre en valeur notre riche patrimoine médiéval, à travers une programmation riche et variée. Une attention particulière est apportée aux animations destinées aux familles, afin d'en faire un événement festif à partager entre petits et grands.

L'édition 2014 s'est distinguée des précédentes par son programme particulièrement étoffé et l'importance des campements, quatre compagnies s'étant installées pour le week-end, place Frédéric Mistral et dans le jardin du cloître et illustraient la vie au Moyen Age. Le public pouvait rencontrer les intervenants, échanger avec eux, entrer dans les tentes et assister à des démonstrations. Des compagnies de reconstitution ont animé la place de la République; musique et danse, défilés des compagnies participantes, spectacles et animations pour les familles ont enrichi ce programme très dense, complété par les initiatives du Comité d'Accueil et des Traditions, qui a organisé une randonnée, et du comité de Jumelage.

Les sites patrimoniaux de la ville étaient ouverts gratuitement au public, de même que le Musée de la Maison Romane. Douze visites guidées étaient proposées par l'Office de Tourisme.

La fréquentation globale sur le week-end a été estimée à 2 500 personnes, en hausse par rapport aux éditions précédentes, de même que celle de l'abbatiale, en augmentation de plus de 20%.

Il reste à souligner, au chapitre des nouveautés, une mobilisation des écoles en amont des Fêtes Médiévales. 11 classes de 5 établissements ont découvert le monde féodal, la fonction et les sens des blasons, dans le cadre d'une action de médiation orchestrée par le service Patrimoine.





1 Compagnie de la Cour Pontificale d'Avignon (place F. Mistral)
2 Les Saltimbanques de Sabaudia
3 Spectacle de Maurice Tardieu et l'atelier conte de la médiathèque
4 Lice des Chevaliers (place de la République)





Vif succès pour la 13ème édition des Rendez-vous de la BD dont on peut dire qu'ils sont attendus par de plus en plus de passionnés de dessin et de Bande Dessinée de Saint-Gilles et d'ailleurs. L'échange y est favorisé entre les auteurs et le public, dans une ambiance tout à fait conviviale.

Succès toujours grandissant pour les Rendez-vous de la BD



La bonne humeur était de mise dès l'ouverture des rendez-vous

Et les dédicaces attirent toujours autant le public



Philippe FENECH, auteur des séries à succès Ulysse et Mes cop's, a parrainé l'édition 2014 et présenté une exposition de ses planches originales et panneaux retraçant la réalisation du dessin de l'affiche de cette année. Le vin était au cœur de l'intrigue de l'autre exposition, « Châteaux Bordeaux », prêtée par les éditions Glénat, une grande fresque familiale qui a séduit les amateurs de grands crus comme les néophytes.

Merci à tous les participants à ces 13ème RV de la BD, à la librairie La Bulle pour la direction des intervenants, à la Direction des Affaires Culturelles Languedoc Roussillon, au Conseil Régional Languedoc Roussillon, à France Bleu Gard Lozère, TV Sud, Glénat et Canal J pour leur soutien, et à JEZ, l'animateur de nos ateliers BD pour sa disponibilité et sa fidélité.

Les «moments d'orgue de Saint-Gilles»

Ces instants musicaux sur l'orgue de l'abbatiale sont proposés une fois par mois, le dimanche à 11h35, à l'issue de l'office. Imaginés et offerts par le Comité des orgues de Saint-Gilles, leur ambition est de mieux faire connaître cet instrument par une programmation musicale de qualité. Leurs dates seront annoncées par voie de presse et d'affichage.



Remise annuelle de trophées à nos champions

Le 14 novembre, cette cérémonie devenue incontournable (proposée par le service des sports et l'OMJS) a rassemblé près de 400 Saint-Gillois autour de leurs sportifs, honorés pour leur investissement ou l'excellence de leurs résultats. Plusieurs champions de France, inter régionaux, régionaux et départementaux ont ainsi été réunis.

Alex DUMAGEL, adjoint aux sports, félicitant nos handballeurs pour leur montée en pré nationale, a rappelé son souhait « de voir nos structures sportives vieillissantes devenir dignes de notre commune et de nos sportifs ».

147 lauréats de 5 à 70 ans ont été applaudis pour leurs performances en tant que dirigeant, arbitre ou champion.



Les élus encadrent tous les lauréats de la soirée

Quelques résultats…

- **Athlétisme :** Wided MESSAOUDI termine 2nde du cross de Nîmes du 11 novembre en minime fille et Max LOUVRIEE termine 1er en catégorie V3H
- **Handball :** l'équipe prénationale est 3ème du championnat, les 2 équipes de moins de 13 ans sont 1ères de leur division. 4 joueurs de moins de 13 ans sont sélectionnés pour un stage visant à l'accès en équipe représentant le Gard en championnat inter-comité
- **AEC football :** l'équipe de DHR se classe 6ème avec 2 victoires, 2 nuls et 3 défaites depuis le début de saison
- **Rubgy :** l'équipe senior est 3ème du classement avec 4 victoires et 1 défaite
- **Futsal :** 2 joueurs font partie de l'équipe de France de futsal, Amine MALYH n°9 et Mohamed AFFITOU n°5. Ils ont pris part au tournoi de qualification à la coupe du monde, en octobre, à LLoret de Mar (Espagne) ▼
- **Les archers :** concours du 23 novembre au Crès en salle : 1er Kévin BALY (senior hommes, arc à poulies) – 2ème Guilhem BALY (senior homme, arc nu) – 3ème Patrick COMBE (senior hommes arc classique)



Arts martiaux : une nouvelle association

RONIN SPIRIT propose depuis novembre, à la salle du Port, l'apprentissage du Kyokushin-Budokaï, de la Muay Taï et de la Self défense avec des techniques d'intervention.

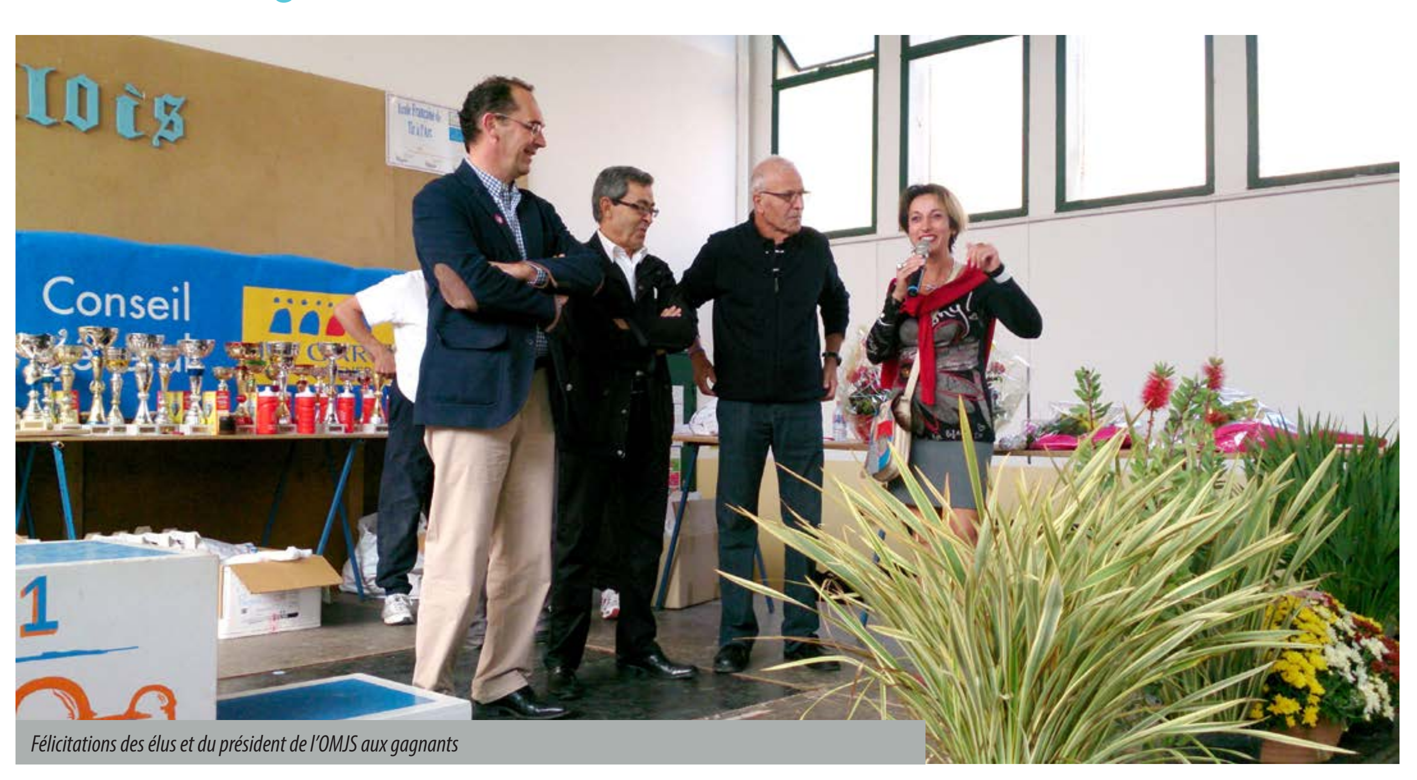
- cours enfants : le mercredi de 17h à 18h30
- cours adultes : le emrcredi de 18h30 à 20h et le vendredi de 19h à 21
- cours spéciaux police et métiers de la sécurité : mercredi de 20h à 22h

Contacts :

Cédric VEYRAC au 06 19 70 59 75
et Gérald MAEAUDIER au 06 10 11 26 78

Les foulées de la Biche

301 coureurs ont pris part à la 32ème édition de cette course pédestre organisée par le club d'athlétisme ALAJM Saint-Gilles. L'épreuve est inscrite au Challenge Spiridon Languedoc-Roussillon et au Challenge Gard Tradition Route.



Félicitations des élus et du président de l'OMJS aux gagnants



Les candidats au départ de le 32ème édition des Foulées de la Biche

Nouveau : la salle du Port fait peau neuve

Cette ancienne remise située à côté de la Capitainerie, désormais correctement isolée et chauffée, permet d'accueillir plusieurs associations sportives : Pleine forme saint- gilloise, Gymntonic, Karaté club, Ronin spirit, Kung fu et Do AÏ ki aïkido.

Agenda sportif

17/01 : Championnat départemental de tir à l'arc

18/01 : Tournoi départemental d'échecs

18/01 : Championnat de France de tir à l'arc

18/01 : Championnat départemental de cross des écoles

21/01 : Match AEC contre Nîmes Lasallien (15h à Espeyran)

14 & 15/2 : Championnat de ligue de tir à l'arc

Vacances de février :
Stage sportif d'hiver

3 au 06/03 :
Stage du tennis club

Tribune du groupe majoritaire

L'ensemble des élus du groupe « Saint-Gilles par cœur » vous souhaite un joyeux Noël ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2015 apporte à chacune et chacun d'entre vous santé, joie et prospérité.

Tribune du groupe d'opposition

Une année bien difficile se termine dans l'opposition et avec les faibles moyens dont nous disposons, nous essayons de faire entendre la voix des 49% d'électeurs qui nous ont donné leur confiance; nous n'oublions pas ceux qui n'ont pas voté pour nous et qui méritent d'être défendu puisqu'ils représentent notre ville de Saint-Gilles.

Malgré l'absence apparente dans la ville, c'est Noël, et si nous avions été à la mairie, soyez assurés que vous auriez pu voir une belle crèche à l'intérieur de la maison du peuple. La crèche sera dans nos têtes et dans nos cœurs.

Nous venons d'ouvrir une permanence FN/RBM au 2 impasse Gambetta 30800 SAINT-GILLES, vous y êtes chez vous.

Bon Noël, Bonne Année 2015 dans l'amour du Pays.

Gilbert COLLARD

et toute l'équipe Saint-Gilles Fait Front

Défense

Emouvante commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918



Elle a débuté par un traditionnel défilé depuis la place Gambetta jusqu'à la place Jean Jaurès, conduit par la peña la Nersoise. M. le Maire a alors procédé à la lecture des noms des 158 victimes saint-gilloises de la 1ère guerre mondiale, avant que les enfants des écoles ne lisent des poèmes et n'entonnent La chanson du Partisan et enfin La Marseillaise, après les traditionnels dépôts de gerbe et une minute de silence.



Défilé rue Gambetta et recueillement au monument aux morts

Rapid Permis B

Betty TUDELLA, gérante de Rapid Permis B, est logiquement sensible aux questions de sécurité routière. Au-delà des messages de prudence qu'elle fait passer aux candidats au permis de conduire, elle a décidé d'innover en ajoutant une dose d'intelligence dans sa recette de formation au permis. Cette innovation lui a permis de décrocher le prix régional Cré Acc (un prix décerné par l'ordre des experts comptables).

Sa méthode consiste à utiliser la psychologie comportementale pour sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière. Cela permet de faire véritablement comprendre le code de la route, plutôt que l'apprendre par cœur. Un suivi personnalisé est aussi mis en place pour mieux guider et favoriser un apprentissage accéléré.

Grâce à ces méthodes, les taux de réussite à l'examen dès la première présentation est excellent : il se situe entre 90 et 100%.

L'autre originalité de RAPID PERMIS B est la prochaine mise en place de stages de récupération de points. Par groupes de 6 à 20 personnes, ils se tiendront le vendredi et le samedi (deux journées sont nécessaires), une fois par mois. Nous aurons donc enfin sur SAINT-GILLES la possibilité d'accéder à un service de proximité très pratique et parfois obligatoire pour sauver son permis.

RAPID PERMIS B

7 rue Gambetta –Tél. 04 66 67 64 62
mail : rapidpermis-b@orange.fr



Pourquoi respecter la zone bleue ?

A la demande des riverains et commerçants, le stationnement en zone bleue a été étendu sur le haut de la rue de la République et dans la rue de la Dîme. Il fait suite aux zones bleues établies rue Gambetta et place Frédéric Mistral. Le principe de la zone bleue consiste à limiter le stationnement à 1h30 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 14h (pas de restrictions les dimanches et jours fériés).

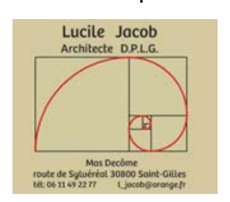
L'objectif est double : augmenter la rotation des véhicules stationnés en centre-ville et favoriser l'accès aux commerces de proximité.

Le parking Charles de Gaulle est à votre disposition GRATUITEMENT pour vos stationnements de plus longue durée et il est situé à moins de 5 minutes du cœur de ville. Alors… sans hésitation, utilisez le.

Ensemble, soutenons nos commerces de proximité.

Lucile JACOB - Architecte D.P.L.G.

Architecte depuis une dizaine d'années et après avoir exercé en Arles et Avignon, Lucile Jacob revient en 2014 s'installer à Saint-Gilles, qu'elle affectionne et pour laquelle elle a soutenu son diplôme d'architecte avec un projet sur le site de la Deuleup.



Riche d'expériences sur la construction de maisons individuelles, d'habitats collectifs et de bâtiments publics, elle reçoit les particuliers, les promoteurs et les acteurs publics pour les projets de toute taille, de la conception à l'exécution avec suivi de chantier.

Lucile JACOB

Mas Decôme – route de Sylvéréal
Tél. : 06 11 49 22 77 - mail : l_jacob@orange.fr

Maison Confort

Présent à Saint-Gilles depuis plus de 25 ans, Maison Confort (ex « Roi du Sommeil ») vous présente sa nouvelle équipe : M et Mme DELATTE, nouveaux gérants, Mme MAYOR et M THIEBAUT qui vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h.

Maison Confort vous propose un espace literie, électroménager, rénovation de l'habitat (chauffage, poêles à bois, à granulés, etc.) mais aussi menuiseries.

Maison Confort

1 bis boulevard Chanzy – Tél. : 0 466 87 06 63
mail : maison.confort@bbox.fr



Virginie Toilettage

Toilettage toutes races : petits et grands chiens.
Avec ou sans rendez-vous. Bain, brushing, tonte, coupe aux ciseaux, épilation.
Présente le jeudi matin au marché de Saint-Gilles

Virginie Toilettage

Salon mobile
Tél. : 06 24 27 61 77
Facebook : Virginie Toilettage Gard



NOËL 2014

• **animations de Noël proposées par l'association des Festivités et Saint-Gilles Cœur de Ville :**

concours de vitrines du 17 au 24/12, grande tombola des commerçants du 1er au 20/12, concours d'illuminations et de crèches du 17 au 24/12

vendredi 19/12 : arrivée du Père Noël en calèche

samedi 20/12 : sur le parking de la Poste, animations foraines, balades en calèche avec le Père Noël, stands, concerts

• crèche vivante de l'école Li Cigaloun. Samedi 20/12 : à partir de 17h30, défilé en ville suivi, à 18h30, du spectacle son et lumière sur le parvis de l'abbatiale.

• mercredi 24 décembre : **à 18h messe de Noël** pour les enfants et les persoones âgées. **A partir de 23h, pastrage calendal**, conduit par les manadiers et gardians, suivi de la messe de minuit en l'abbatiale.

LOTO DE L'OMJS

dimanche 28/12 à 14h30 salle polyvalente

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITIONS

• **du 6 au 31 janvier : peintures de José PIRES** à la médiathèque. Mardi 13/01 à 18h, conférence et dédicace du livre « Conte de sel et de miel » de Bruno-Antoine POL, illustré par José PIRES

• **du 6 février au 7 mars : « le centenaire de la Croix de Guerre 1914-1918 »** par le Souvenir Français

PROJECTION

• **vendredi 23 janvier à 18h : « Container 158 »**, dans le cadre du festival international du film des Droits de l'Homme, en présence des deux réalisateurs Enrico PARENTI et Stefano LIBERTI

Pour toutes informations :
04 66 87 78 00 ou www.saint-gilles.fr

Saint-Gilles



Abbatiale de Saint-Gilles, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO

2015

Eddy VALADIER et le conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux vendredi 16 janvier à 19h, à la salle polyvalente